

# *Enjeux de reconversion rurale dans la Béqaa (Liban)*

Politiques publiques et cultures illicites

L'objet de cette contribution est, d'une part, d'analyser le faisceau de facteurs complexes et relevant de diverses échelles qui conditionnent le développement de cultures illicites au Liban et d'autre part, d'examiner les diverses contraintes qui pèsent sur la mise en œuvre de politiques de développement rural susceptibles d'offrir de véritables alternatives aux populations locales. Le cas retenu de la plaine de la Beqaa est à cet égard certainement révélateur de phénomènes que l'on peut retrouver dans d'autres milieux ruraux confrontés à de tels processus et enjeux.

Nous rappellerons brièvement en introduction que le Liban est le plus petit des États continentaux méditerranéens (10 452 km<sup>2</sup>) et que, d'après une étude réalisée par l'Administration centrale des statistiques en 1997, sa population est estimée à 4 millions d'habitants, avec une densité qui avoisine les 400 hab./km<sup>2</sup>. Il faut noter cependant que 60 % de la population libanaise est urbaine, ce qui explique en partie cette densité. Ce taux atteint 87 % pour la population vivant dans la zone côtière et autour de Beyrouth (DARWICH, 2000).

Concernant les ressources en terres agricoles, elles ne dépassent pas 0,07 ha par habitant pour les terres cultivées et seulement 0,03 ha pour les terres irriguées. Ces ressources naturelles possèdent donc une très haute valeur, d'où l'importance de leur exploitation par la culture de produits de qualité à très haute valeur ajoutée et facilement écoulés sur le marché local, régional et mondial.

## Bref historique des politiques rurales et agricoles

Du début du <sup>xvi</sup>e siècle à la Première Guerre mondiale (période de l'occupation ottomane), les zones rurales libanaises étaient liées à la capitale et aux grandes villes côtières, y compris celles de la Syrie et de la Palestine. Les différentes productions étaient collectées dans les zones rurales et expédiées vers ces villes, pour les exporter vers les pays occidentaux. Ces productions étaient surtout celles du coton, de la soie, de la laine, de l'huile d'olive, des savons, et comprenaient également des produits de l'artisanat.

Pendant trois siècles, les zones rurales se sont développées d'une façon importante, principalement dans les secteurs agricole et artisanal. Néanmoins, après la Première Guerre mondiale, et surtout pendant le mandat français au Liban, ces zones ont connu une phase de déclin (DARWICH, 1997).

Sous l'égide du mandat français, une diminution des productions de soie, d'olive, de savon, de coton et de laine, est survenue en raison d'une politique d'importation de produits agricoles européens écoulés sur le marché national ou acheminés *via* les marchés du Machrek. La construction d'un réseau de chemins de fer à partir de 1894 reliant Houran, Damas, Beyrouth, d'une part, et Homs à Tripoli, d'autre part, a encore accentué la dimension commerciale et de transit de l'économie libanaise. Cette évolution s'accompagne d'un brusque déclin de l'exportation des produits agricoles libanais vers les marchés européens.

Cette politique a eu des effets pervers sur les zones rurales libanaises : l'artisanat a été touché par la concurrence des produits européens, les cultures du coton et du framboisier ont été remplacées par la production d'agrumes et de pommes, écoulés sur le marché national.

Pendant la Première Guerre mondiale, ce changement a obligé une partie de la population et surtout l'excédent de la main-d'œuvre rurale à émigrer vers les deux Amériques avec une cadence annuelle de 15 000 émigrés (BAALBAKY, 1994). Ce mouvement s'est prolongé après l'arrivée des Français au Liban à une cadence annuelle de 4 400 émigrés (RÉPUBLIQUE LIBANAISE, 1961). Ce déclin est dû d'une part, à l'amélioration des conditions de vie et à la stabilité politique qui régnait après la constitution du Grand Liban et d'autre part, à la crise économique mondiale de 1929.

Dans les années cinquante, ce mouvement s'est poursuivi à destination de l'Afrique et de l'Amérique latine, puis vers les pays du Golfe dans les années soixante et soixante-dix (LABAKI, 1985, 1989). Cette émigration s'est accompagnée d'un exode plus ou moins important vers les villes.

Ainsi, après l'indépendance du Liban en 1943, l'émigration de la main-d'œuvre rurale s'est poursuivie et a provoqué de nombreuses difficultés pour l'agriculture, d'autant plus que la politique libérale adoptée s'accompagnait d'une très faible intervention de l'État. En effet, les autorités libanaises ont surtout encouragé le développement économique industriel et administratif, en favorisant la capitale et les grandes villes au détriment des zones rurales.

Cette politique libérale de développement a été marquée par une absence d'actions dans le domaine agricole, l'agriculture n'étant pas une priorité du gouvernement. C'est dans ce contexte de désengagement presque total de l'État que les limites des mécanismes de régulation, par le marché, des secteurs agricole et agro-industriel sont vite apparues.

Les *cazas*<sup>1</sup> de Baalbek-Hermel sont caractérisés par l'importance de l'activité agricole, une faible densité de population, la grande taille des familles, la faiblesse des revenus, induisant la pauvreté d'une grande partie de la population. Ces éléments les classent en tête des zones rurales profondes.

Ils se situent au nord de la vallée de la Béquaa, entre les deux chaînes montagneuses du Mont-Liban et de l'Anti-Liban et s'étendent de la ville de Baalbek jusqu'à la frontière nord avec la Syrie sur une longueur de 60 km et une largeur de 13 km.

## Milieu social et environnemental de la zone des cultures illicites

### Population et structure sociale

<sup>1</sup> Le *caza* est une division administrative ; le Liban compte 24 *cazas*. La région de Baalbek-Hermel est divisée en deux *cazas* : Baalbek et Hermel.

	Superficie km <sup>2</sup> *	% du territoire national	Nombre d'habitants en 1997**	Densité (hab./km <sup>2</sup> )**
<b>Baalbek</b>	2 353	23	260 013	111
<b>Hermel</b>	567	5	37 762	67

Source :

\* chiffres calculés à partir des images satellite acquises par le PDRI de la région de Baalbek-Hermel, 1999.

\*\* calculs effectués à partir des données de l'Administration centrale de la statistique 1997-1998.

Tabl. XXXVII —  
Surface et population  
des *cazas* de Baalbek et de Hermel.

<sup>2</sup> Ce chiffre est calculé à partir des images satellite de 1999, acquises par le programme des Nations unies pour le développement rural intégré (PDRI) pour la région de Baalbek-Hermel.

<sup>3</sup> Recensement agricole 1997 et 2000, FAO/ministère de l'Agriculture.

<sup>4</sup> *Idem*. D'après les comités locaux de développement et de crédit (CLDC) et le recensement du PDRI, le nombre d'exploitations est de 27 000. La différence entre les deux sources s'explique, d'une part, par une différence éventuelle dans la typologie et la définition d'une exploitation et, d'autre part, par l'abandon par de nombreux agriculteurs de leur activité, qui a connu ces dernières années une régression rapide. À signaler que les chiffres du PDRI datent de 1994, tandis que ceux de la FAO sont plus récents (1997).

<sup>5</sup> Il s'agit ici de la population résidente, alors que la population totale est estimée par les CLDC et le recensement du PDRI en 1995 à 477 204 habitants. Cette différence entre population totale et résidente représente les flux migratoires dus aux crises successives dans tous les secteurs économiques de la région de Baalbek-Hermel. Selon les enquêtes villages du recensement de la FAO, la population totale est de 472 580 habitants.

<sup>6</sup> La densité à Baalbek et Hermel est d'environ 95 hab./km<sup>2</sup>, tandis que celle du Liban avoisine les 400 hab./km<sup>2</sup> (DARWICH, 2000).

Représentant près du tiers de la surface totale du Liban, les deux *cazas* couvrent 292 003 ha (64 % de la surface totale de la vallée de la Béquaa)<sup>2</sup>. La surface agricole utilisée atteint seulement 84 857 ha, dont 30 653 ha sont irrigués<sup>3</sup>. Les deux *cazas* regroupent près de 170 villages et 21 825 exploitations<sup>4</sup>.

La population résidente totale<sup>5</sup>, en 1997, des deux *cazas* de Baalbek et de Hermel était de 297 775 habitants, répartie sur une surface de 292 003 ha. La densité de la population est donc faible puisqu'elle représente le quart de la moyenne nationale<sup>6</sup> (tab. XXXVII). La population rurale représente 80 % de la population totale résidente. Cette proportion est beaucoup plus élevée que celle de la moyenne nationale, de l'ordre de 41 % (DARWICH, 2000).

Dans cette région, la structure sociale présente deux formes d'organisation : le clan (*achira*) et la famille (*osra*). Le clan correspond à un mode d'appartenance sociale spécifique à la région, basée sur la parenté et les liens de sang. L'individu qui appartient à un clan est solidaire de tous les autres membres et le degré de filiation conditionne l'importance de cette solidarité. Le clan est constitué de plusieurs fractions (*jubb*), la fraction étant elle-même composée de plusieurs familles patriarcales (*beit*), chaque famille patriarcale réunissant à son tour plusieurs familles nucléaires (*osra*).

Trois caractéristiques sont attachées au clan :

- l'appropriation d'un domaine géographique défini ;
- une activité économique basée essentiellement sur l'élevage et, accessoirement, l'agriculture ;
- l'instabilité résidentielle ou la double habitation, l'une hivernale et l'autre estivale, due à des nécessités économiques (sources d'eau pour l'élevage, etc.).

Loins de toute influence du pouvoir administratif central et profitant de leur isolement géographique, les clans jouissent d'une certaine autonomie, les lois de l'État n'existant pour eux que formellement.

## Caractéristiques physiques

### *Les sols*

La nature des sols varie du sud au nord de la zone étudiée. Au centre et au sud du *caza* de Baalbek, les sols sont colluviaux et fertiles, de 2 à 3 m de profondeur, donc pauvres en matières organiques. Au nord de Baalbek et dans la majorité du *caza* de Hermel, les sols sont peu profonds et calcaires ; la teneur en argile n'est pas très élevée et pose certains problèmes, surtout pour l'irrigation et l'utilisation de moyens de travail

mécanisés. Des couches de sols alluviaux et fertiles se rencontrent cependant à côté du fleuve Oronte et de ses affluents.

L'altitude des deux cazas de Baalbek et Hermel varie respectivement de 1 100 m à 600 m. Bien que la plaine soit plus prédominante dans le caza de Baalbek, 5,4 % seulement des terres peuvent être classées comme des plaines, le reste en pente et en montagne.

Deux types de climat existent selon la localisation géographique. La zone de Baalbek dispose d'un climat continental et reçoit une quantité de pluie de 600 à 800 mm d'eau par an, tandis que la zone de Hermel caractérisée par son climat semi-aride, reçoit une quantité de pluie ne dépassant pas 200 mm. Les températures oscillent entre 40° en saison chaude et sèche, et baissent en dessous de 0° pendant l'hiver. Ces fluctuations, surtout pendant les périodes de floraison des arbres fruitiers et de certaines cultures annuelles précoces, entraînent de graves problèmes agricoles, parfois même une destruction complète des récoltes. Ce phénomène de « gelées printanières » a favorisé le développement des cultures illicites qui s'adaptent bien au climat de la zone et sont, de surcroît, peu exigeantes en intrants.

### *Le climat*

L'eau constitue le second facteur déterminant de l'agriculture après le climat. Le Liban, et en particulier la plaine de la Béqaa, est riche en eau. La zone étudiée est caractérisée par une pluviométrie faible et irrégulière comparée à celle de la Béqaa centrale et sud (plus de 800 mm de pluie/an). Les pluies tombent essentiellement entre novembre et mars, l'irrigation s'impose pour l'agriculture.

### *Les ressources hydriques*

Les deux bassins versants qui divisent la plaine de la Béqaa sont celui de l'Oronte (Béqaa nord) et du Litani (Béqaa centrale et méridionale).

Tous les deux prennent leur source au nord de la plaine de la Béqaa (la zone étudiée). Le Litani, long de 160 km, coule vers le sud, l'Oronte, la source la plus importante et la plus régulière du Liban (dont le débit à la source est de 7-16 m<sup>3</sup>/s), coule vers le nord en direction de la Syrie. Ces fleuves constituent les deux grandes sources en eau de cette plaine. De plus, la « région baigne sur un réservoir d'eau » selon l'avis d'experts qui ont conclu à sa richesse en eaux souterraines.

Pourtant, malgré ces ressources hydriques, le paysage naturel est marqué par l'absence de vastes zones vertes. En outre, les agriculteurs ne tirent pas profit des fleuves, car il n'existe pas de projets d'irrigation alors que les projets de construction de barrages, qui permettraient d'utiliser les eaux pluviales et de ruissellement pour augmenter les surfaces irriguées, sont restés sur le papier.

En effet, la politique de l'État a pour objectif l'amélioration des secteurs rentables tels que les secteurs industriels, commerciaux et touristiques. Le secteur agricole n'a pas bénéficié des aides publiques. C'est ainsi que le manque de financement mais aussi les problèmes politiques pour le partage des eaux de l'Oronte avec les pays limitrophes ont empêché la construction d'un grand barrage prévu par l'État. Cet aménagement permettrait d'irriguer autour de 6 000 ha, et donc de satisfaire des milliers d'agriculteurs.

Cette absence de grands projets publics pour l'irrigation a laissé la mobilisation de l'eau à la charge d'initiatives privées d'individus et de collectivités, entreprises très lourdes financièrement pour ces derniers.

## Les structures foncières et leur évolution

<sup>7</sup> *Moschaa* désigne un genre particulier de propriété collective, exercée par l'ensemble d'une communauté villageoise sur la totalité du territoire qu'elle cultive.

Mais si la propriété est collective, l'exploitation est par contre concédée individuellement à chacune des familles paysannes composant la communauté (MOUSSACUI, 1985).

Pendant la période de l'occupation ottomane, la structure foncière dominante dans le *caza* de Baalbek et dans la plaine de Hermel était la propriété communautaire villageoise, *moschaa*<sup>7</sup>.

Un autre type d'appropriation existe, celui de la possession communautaire de terroirs par des groupes nomades ou semi-nomades ; c'est le cas des tribus chi'ites de Hermel.

D'autres types de propriété se rencontrent également : la propriété individuelle, avec surtout la grande propriété qui s'est consolidée principalement après les réformes ottomanes visant à la privatisation de terres et la fixation des possessions ; la propriété éminente du sultan formant le domaine de l'État (terres *emirieh*) ; et enfin la propriété religieuse.

Le mandat français a essayé de réformer les structures foncières en créant une régie du cadastre dans le but d'augmenter les petites et les moyennes propriétés paysannes. Mais le résultat fut, au contraire, la consolidation des grandes propriétés en attribuant aux féodaux des titres juridiques pour leurs propriétés obtenues illégalement.

Après l'indépendance, l'État ne prit aucune mesure touchant le foncier. Les lois qui régissent l'agriculture sont toujours des lois ottomanes. Le cadastre réalisé par les Français n'a pas été mis à jour. Si l'analyse de quelques données permet d'identifier trois formes de propriété – individuelle, publique et religieuse –, il est néanmoins très difficile de connaître l'état réel des structures foncières. Ainsi, dans la région de Baalbek-Hermel, la taille de la majorité des exploitations reste aujourd'hui incertaine, voire inconnue. Cette situation est aggravée par le régime successoral (héritage) qui ne donne lieu à aucune inscription légale.

D'après les données du cadastre pour la période 1954-1962, il y aurait à Hermel quelques très grands propriétaires dont 6 possèdent 663 ha selon la répartition suivante : 350, 101, 85, 69 et 59 ha. Le reste des agriculteurs consiste en petits et moyens propriétaires, dont la taille moyenne des exploitations est dans le *jurd* (montagne) de Hermel de 0,4 ha de terres irriguées et 1,7 ha de terres sèches, et dans la plaine de Hermel, de 2,2 ha de terres irriguées et 1,6 ha de terres sèches (MOUSSAOUI, 1985). Les exploitations de la région de Hermel seraient ainsi dans leur grande majorité de petite taille.

Il faut souligner tout d'abord que culture de drogues et sous-développement sont étroitement liés. Les zones de production se trouvent dans les pays du tiers monde et se concentrent dans des espaces difficilement accessibles et hors de contrôle, telles que les zones montagneuses du triangle d'or en Asie centrale, les forêts amazoniennes en Amérique latine et la région de Baalbek-Hermel, au nord de la Béqaa au Liban. Il faut également remarquer que la majorité des producteurs appartiennent à des organisations familiales ou locales (c'est le cas des tribus montagnardes en Thaïlande, des clans au Liban ou encore des cartels en Colombie).

Les cultures illicites existent depuis longtemps au Liban, essentiellement au nord de la Béqaa. Pauvres en infrastructures de toutes sortes, les villages de la région manquent d'eau, d'électricité, de route, de téléphone, d'école. Les collectivités locales ont l'habitude de s'organiser selon leurs propres règles, l'allégeance à la tribu étant primordiale. C'est dans ce contexte matériel et social que se sont développés l'expansion et le trafic des cultures illicites. L'agriculture, fondée sur les cultures traditionnelles, servait à l'autoconsommation (du fait des difficultés d'écoulement des produits sur le marché national), alors que les cultures illicites assuraient des revenus complémentaires aidant à la survie des agriculteurs, voire à leur enrichissement.

Cette situation de sous-développement, associée au système social de la région de Baalbek-Hermel, a amené la population des zones montagnardes défavorisées et inaccessibles à s'adonner aux cultures illicites (le haschisch) et à leur trafic dès le début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. La situation s'est aggravée en 1976 avec l'introduction de la culture du pavot à l'occasion des campagnes d'éradication en Turquie et des désordres causés par le conflit qu'a connu le Liban.

## Le sous-développement et les drogues

<sup>8</sup> D'après YAGHI (1983), 38,4 % des agriculteurs ont pratiqué les cultures illicites par manque de possibilités de travail, 26,8 % à cause de la pauvreté et 24 % pour s'enrichir.

## Le cannabis

Cette culture s'est répandue dans les zones les plus reculées du nord-ouest de la Béqaa, théâtre autour de 1920 de mouvements révolutionnaires contre le mandat français qui interdisait la culture du cannabis. Les protagonistes de ces révoltes furent les clans (*achira*) habitant la région, en particulier des clans chi'ites. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que s'est instauré le lien entre clans et culture du cannabis.

La chefferie clanique, qui garantissait durant la période ottomane la collecte de la rente foncière en faveur des autorités d'occupation, s'est trouvée avec le mandat français dépourvue de ce rôle central qui renforçait sa puissance territoriale. Cette chefferie a alors trouvé dans l'adoption de la culture du cannabis et la protection des paysans s'y consacrant, une nouvelle base de pouvoir et d'enrichissement.

Sous le mandat français, qui n'a pu l'éradiquer, cette culture a au contraire continué à progresser et à envahir de nouvelles régions de la Béqaa, en particulier les plus reculées comme celle de Jurd-El-Hermel (le bassin de Marjhine) et le secteur de Deir-El-Ahmar, Hadath et Taraya. Ceci a renforcé la position des clans dans cette région et leur implication dans la culture du cannabis.

Après l'indépendance, comme on l'a déjà évoqué, les activités économiques ont été concentrées dans la capitale et les grandes villes. La région de Baalbek-Hermel est restée en marge des projets de développement et d'aménagement, situation qui a favorisé l'extension de la culture du cannabis (DARWICH, 2001).

<sup>9</sup> Un *dounom* équivaut, à peu près, à 1/10 d'hectare.

La surface qui lui était consacrée en 1929 s'élevait à 2 000 *dounoms*<sup>9</sup>. À la fin des années 1940, elle atteignait 20 000 *dounoms*, puis 60 000 en 1965 (BAALBAKY, 1994). Cette progression spectaculaire a beaucoup inquiété l'État, surtout dans les années soixante. C'est en 1966 que les pouvoirs publics ont élaboré un projet de substitution des cultures de cannabis par celle du tournesol. Les premières semences furent distribuées par le Plan vert, office relevant du ministère de l'Agriculture. La fourniture de semences, d'engrais et l'achat de la récolte de tournesol à des prix encourageants ont provoqué une baisse considérable de la production de cannabis dont les surfaces cultivées ont chuté de 60 000 *dounoms* en 1966 à environ 5 000 *dounoms* en 1971. Dans le même temps, les superficies consacrées à la culture du tournesol augmentaient de 381 à 52 863 *dounoms* (tabl. XXXVIII).

Mais quelques années plus tard, l'État n'a pu assurer la fourniture de semences et d'engrais, les démarches administratives, très bureaucratiques, retardant de surcroît le paiement des récoltes. Ce désengagement

Tabl. XXXVIII — Évolution de la culture du tournesol (1966-1971).

Année	Nombre de villages	Nombre d'agriculteurs	Surface cultivée (dounoms)	Production (tonnes)
1966	14	17	331	43
1967	28	273	10 000	530
1968	36	763	28 877	1 675
1969	40	1 028	41 318	2 540
1970	41	850	41 011	1 600
1971	43	954	52 863	2 600

Source : rapport annuel sur les travaux du projet de développement des cultures utiles. Beyrouth, Plan vert, 1971.

eut comme conséquence immédiate le retour des agriculteurs à la culture du cannabis (ТОHME, 1989).

Limitée jusqu'alors aux régions reculées du nord de la Béqaa, dans une quarantaine de villages, cette culture se propage après le déclenchement de la guerre en 1975. Elle envahit de nouvelles zones, même celles du sud de la Béqaa, à la faveur de l'anarchie qui s'installe. Les plantations de cannabis occupent ainsi 15 à 20 % des terres cultivées des quatre cazas de la Béqaa (à l'exclusion du caza de Rachaya), 33 % des terres cultivées non inclus les arbres fruitiers. Les agriculteurs cultivent alors le haschisch au vu et au su de tout le monde, même au bord des autoroutes internationales. Le Liban était au troisième rang des pays producteurs de cannabis lors de la 35<sup>e</sup> session de la commission des drogues narcotiques, qui s'est déroulée à Vienne du 6 au 15 avril 1992. La culture de la drogue représente alors 27 à 28 % du secteur agricole. Le Liban était décrit comme disposant de 9 000 ha de cannabis avec une estimation de la production moyenne de 545 à 1 000 tonnes de haschisch (PHOCAS, 1993 : 69-70).

Selon l'étude *Réalités de l'agriculture libanaise* (SAADÉ, 1982), la superficie plantée en cannabis atteint en 1981 environ 30 000 ha, localisés en majeure partie dans la plaine de la Béqaa.

Des sources officielles indiquent que cette superficie a presque diminué de moitié en 1986, 16 000 ha produisant 720 tonnes de haschisch (fig. 38). Cette régression en l'espace de cinq ans trouve son explication dans le remplacement du cannabis par la culture du pavot qui est plus rentable.

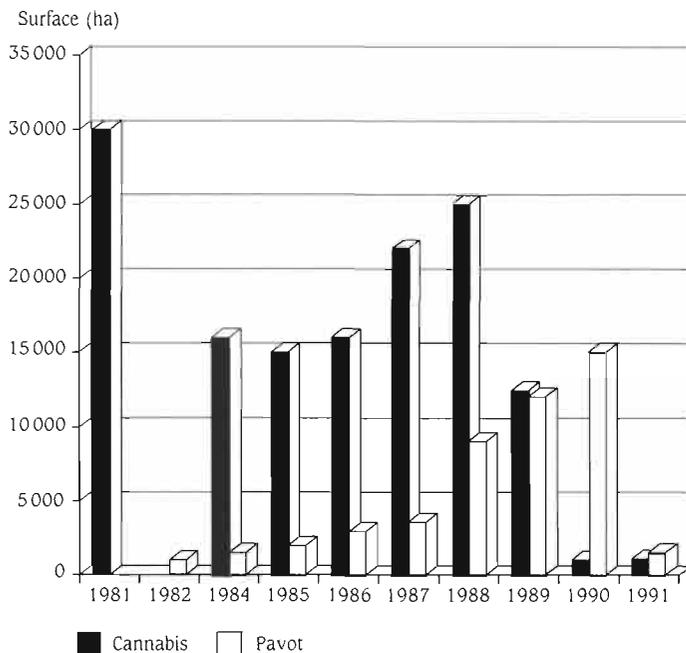


FIG. 38 —  
Évolution des surfaces  
de cannabis et de pavot  
au Liban.

### Le pavot

La culture du pavot est récente dans la plaine de la Béquaa, même si les sculptures qui ornent les temples de Bacchus et de Jupiter dans les ruines de Baalbek prouvent qu'elle existait déjà à l'époque romaine, il y a plus de 2 000 ans.

Cette culture s'est développée surtout à partir de 1976. Son expansion a coïncidé avec la politique turque de prohibition et bénéficié des désordres causés par le conflit au Liban. Elle s'est concentrée dans la région de Baalbek-Zahlé mais, jusqu'en 1982, elle est restée relativement limitée grâce à une série de mesures mises en place par le gouvernement en coordination avec les autorités syriennes.

La baisse mondiale du prix du haschisch, la fermeture du marché égyptien aux trafiquants de drogue ainsi que l'invasion du Liban par l'armée israélienne ont, en revanche, favorisé la culture du pavot qui s'est alors propagée.

La superficie cultivée atteignait 1 000 ha environ en 1982. La désorganisation des structures étatiques avec l'invasion israélienne permit alors de nouvelles voies pour le trafic, d'autres facteurs contribuant également à l'extension du pavot. La superficie cultivée atteint ainsi 2 000 ha en 1985, 3 000 ha en 1986, 12 000 ha en 1989 et 15 000 ha en 1990 (fig. 38).

Depuis 1984, la culture du pavot ne se limite plus à la Béquaa. On la retrouve dans d'autres régions, notamment Jurd-Jbeil, le Kesrouan et le Chouf.

Les 15 000 ha estimés en 1990 se répartissent comme suit : 90 % dans la Béquaa (13 500 ha) ; 10 % dans les autres régions du Liban (1 500 ha).

Les régions les plus productrices dans la Béquaa sont Hermel, El-Kaa, Laboué, Nabha, Baalbek, Deir-El-Ahmar, Chlifa, Chmistar, Taraya, Hadath et Yammouné.

En 1991, avec la fin de la guerre civile, la conjoncture politique a changé et les responsables libanais ont exprimé leur désir d'éradiquer les cultures illicites, d'interdire leur trafic, de rayer définitivement le Liban de la liste des pays producteurs de drogues et enfin d'inspirer à nouveau confiance sur la scène internationale. L'État est passé à l'action en 1991 avec des campagnes d'éradication des cultures illicites, actions qui se poursuivent actuellement.

Néanmoins, l'importance économique de ces cultures, qui représentaient 34 % du Piba (Produit intérieur brut agricole) en 1990, reste primordiale. Pour que l'éradication soit efficace, il faudrait proposer aux populations de la région des revenus de compensation et leur assurer une part équitable du développement national.

Ces cultures offrent d'importants avantages financiers qui, dans le cadre d'un programme d'éradication, vont entraîner une diminution de revenus pour les petits et moyens agriculteurs. En outre, les potentialités de diversification de la production sont plus limitées dans leur cas que dans celui des grands agriculteurs. Il faut donc éviter une dégradation du niveau de vie de ces exploitants.

Les agriculteurs qui se sont engagés dans des cultures illicites ont modifié dans un premier temps leur système de production d'une manière spontanée. Puis ils sont passés, dans un second temps, de cultures exigeantes en intrants et en eau d'irrigation (cultures par ailleurs difficilement commercialisées sur le marché régional et national) à des cultures beaucoup moins exigeantes et pour lesquelles la demande est toujours supérieure à l'offre.

Réalisant des bénéfices substantiels, ces agriculteurs ont également changé leur mode de vie et de consommation. Ils se sont habitués à une vie de luxe. Beaucoup d'entre eux ont investi dans le commerce et sont devenus par

## L'éradication des cultures illicites : faisceau de contraintes et stratégies de développement

la suite pluriactifs. D'autres ont amélioré leur dispositif de production en investissant par exemple dans le forage de puits. D'autres encore ont quitté leurs villages et se sont installés dans les villes pour assurer à leurs enfants une meilleure éducation, tout en conservant leur statut d'agriculteurs. Ils font appel à une main-d'œuvre saisonnière en remplacement de la main-d'œuvre familiale.

Tous ces éléments amènent à penser qu'après l'éradication des cultures illicites, les petits et les moyens agriculteurs en particulier vont se trouver dans une situation difficile. Les limites de leurs exploitations constituent un obstacle au développement agricole et à l'amélioration de leur niveau de vie. Ces agriculteurs auront donc intérêt à produire davantage et à diversifier les cultures de substitution pour compenser les pertes dues à la différence des prix de vente entre les cultures illicites et leurs substituts.

Les monographies de la zone étudiée et les entretiens conduits sur le terrain montrent qu'en l'absence d'une politique agricole nationale, les agriculteurs pratiquaient des combinaisons de cultures. Une telle stratégie leur permettait de faire face aux problèmes conjoncturels d'écoulement d'une production déterminée. C'est ainsi qu'étaient associées les cultures estivales (la pomme de terre, le maraîchage ou encore le tournesol subventionné à une certaine époque par l'État) et les cultures hivernales (surtout le blé et l'orge).

À partir des années 1990, qui marquent le début des campagnes d'éradication, les petits et moyens agriculteurs sont confrontés à un ensemble de nouvelles contraintes. Ils sont obligés de chercher des crédits auprès des banques ou de particuliers, crédits qui ne sont guère incitatifs vu les taux d'intérêt élevés (25 %), situation renforcée en cette période de transition des cultures illicites aux cultures traditionnelles par le fait que les demandes de crédits sont supérieures à l'offre.

Par ailleurs, le problème de l'eau d'irrigation est majeur dans cette zone : l'absence de projets de la part de l'État, accompagnée du vote récent d'une loi interdisant le forage de puits, va poser de sérieuses difficultés aux agriculteurs qui comptaient développer des cultures exigeantes en eau. Ils vont se trouver impliqués dans un conflit politique à la fois régional et national. Les cultures illicites poussent quant à elles sur des terres inaptes à l'agriculture et ne sont pas exigeantes en intrants et en eau d'irrigation, facteurs par contre coûteux et problématiques pour les cultures licites (les principales spéculations développées pendant la période d'éradication sont le blé, l'orge, les pommes de terre, le tabac, l'oignon, les produits maraîchers et les arbres fruitiers).

L'écoulement des cultures illicites ne pose pas en outre de problèmes pour les agriculteurs car la demande est relativement inélastique. De plus, la récolte est payée en dollars, ce qui permet aux producteurs d'avoir des devises sur le marché local. Les enquêtes réalisées par l'auteur en 1995 montrent que la marge brute de la culture du pavot est 20 fois plus élevée que celle du blé, 7 fois plus que celle des pommes de terre, 2 à 6 fois plus que celle des arbres fruitiers et du raisin de table.

Un autre écueil important pour les agriculteurs est la simultanéité des cultures de substitution : certaines des nouvelles productions expérimentées ne donnent des résultats qu'au bout de trois ou quatre ans, période durant laquelle l'agriculteur n'est pas en mesure de faire la soudure. Les contraintes climatiques ne sont pas non plus à négliger avec les risques de gels printaniers (DARWICH, 1997).

Quant aux contraintes en matière d'aménagement et d'infrastructures, les résultats des études montrent que dans la majorité des villages, les routes sont en mauvais état et souvent inaccessibles aux voitures. Près de la moitié des villages (49 %) n'ont pas accès à l'eau potable, 2 % seulement disposent d'un système d'évacuation des eaux usées. Les services de santé sont médiocres. La majorité des villages de Baalbek (72 %) et de Hermel (97 %) ne disposent pas de centres médicaux. Il n'existe qu'un seul hôpital au *caza* de Hermel qui ne fonctionne pas. Les conditions matérielles et d'hygiène des écoles sont par ailleurs déplorables (GOUVERNEMENT LIBANAIS, 1995).

Vu la situation dans laquelle se trouvait la région de Baalbek-Hermel après l'éradication des cultures illicites, la politique des institutions de développement ne s'est pas limitée au secteur agricole ; elle a été accompagnée par des actions dans d'autres domaines (éducatif, social, etc.). Les travaux d'infrastructures réalisés ont de leur côté contribué à freiner le processus d'émigration de la population, enclenché au début des années 1990, vers la capitale et ses banlieues.

L'efficacité des campagnes d'éradication et l'acharnement du gouvernement libanais à détruire les cultures illicites ont entraîné des phases de régression dans le secteur agricole. Beaucoup d'agriculteurs ont notamment laissé en jachère leurs exploitations par manque de fonds, d'autres ont cultivé des céréales sans pouvoir avoir recours à l'apport d'engrais ou aux traitements phytosanitaires, ce qui a conduit à des rendements très faibles. Les quelques agriculteurs qui ont surmonté les difficultés ont soit développé des cultures maraîchères et la production de pommes de terre, soit planté des vergers, ou bien ont recherché des combinaisons avec des solutions extra-agricoles en abandonnant leurs villages pour la capitale.

## Conclusion

La reconversion des cultures illicites est confrontée à plusieurs difficultés qui peuvent être locales, nationales et internationales. Elles tiennent, d'une part, aux contraintes des zones productives, qui sont le plus souvent marginalisées, et au manque de politique agricole de la part des États et, d'autre part, aux projets parachutés par des pays industrialisés et des organisations internationales, qui supposent que l'argent investi est capable d'améliorer la situation des agriculteurs sans prendre en compte le côté social et traditionnel. L'échec de beaucoup de projets de substitution est la preuve, aujourd'hui, que chaque pays industrialisé est concerné par cette problématique. La meilleure solution pour remplacer les cultures illicites nécessite la prise en considération des secteurs amont et aval.

Ainsi, aux contraintes géographiques, climatiques et pédologiques qui influencent directement les systèmes de production, s'ajoutent d'autres contraintes de nature sociale, politique ou de sécurité économique minimale pour nombre d'agriculteurs. Cependant, les cultures illicites poussent sur des terres inaptées à l'agriculture et ne sont pas exigeantes en intrants et en eau d'irrigation, facteurs coûteux pour une culture licite. Par ailleurs, leur écoulement ne pose pas de difficultés pour les agriculteurs.

En outre, la reconversion des cultures illicites est confrontée à des problèmes économiques propres au pays producteur, mais aussi d'ordre plus global, c'est-à-dire relatifs à la totalité des pays. Au niveau micro-économique, aucune culture de reconversion par rapport aux cultures illicites n'est rentable, même si elle dispose d'un marché intérieur. Ajoutons que pour que les cultures de reconversion soient rentables, elles doivent être destinées à l'exportation pour générer des devises et soutenir ainsi l'économie nationale. Or, au niveau macro-économique, le développement technologique rapide dans les pays industrialisés n'a fait qu'inonder les marchés internationaux de produits agricoles et agro-alimentaires.

Le problème majeur se concentre aussi au niveau micro-économique : la reconversion a besoin de temps (le temps du développement des nouvelles cultures), pour des raisons techniques (les cultures illicites s'adaptent à des terres où les cultures de reconversion trouvent des difficultés d'adaptation), pour des raisons économiques (créer des marchés alternatifs aux substituts de drogues), pour des raisons sociales (le manque d'infrastructures) et enfin pour des raisons politiques (la marginalisation de certaines régions, comme c'est le cas de la région de Baalbek-Hermel). Malgré tous les problèmes cités ci-dessus, il existe des alternatives aux cultures illicites, mais le seul problème consiste à trouver des marchés. Par exemple, en Bolivie, certains produits tropicaux transformés en jus et en conserve sont esti-

més rentables et comparables avec les revenus des cultures de coca. A. Moscoso<sup>10</sup> confirme que la papaye, par exemple, est plus rentable que la coca, mais elle n'a pas de marché.

<sup>10</sup> Voir *Alternatives des cultures tropicales et illicites* (1989 : 43).

Nous pouvons conclure que les agriculteurs n'opposent pas de résistance à une reconversion de leur agriculture si cette dernière leur permet d'assurer un certain revenu garantissant leur survie et la reproduction des facteurs de production de leurs exploitations.

Pour que l'agriculture de la région de Baalbek-Hermel puisse se reconverter avec succès, plusieurs facteurs sont nécessaires. Le facteur essentiel est celui de l'application d'une politique agricole claire, qui soutienne les petites unités de production et les protège de la concurrence des pays voisins qui disposent d'une main-d'œuvre peu chère comparativement, et qui adoptent des politiques agricoles efficaces et protectionnistes. La surface réduite de ces unités constitue un handicap pour leur reconversion. D'après notre analyse de la marge brute, nous avons trouvé que les arbres fruitiers et certaines cultures maraîchères (oignon et pomme de terre) sont rentables. Nous pensons qu'une combinaison de ces diverses spéculations peut être une option pour les petites exploitations et ceci à condition que l'État protège la production au moment de la récolte, où il est fréquent que les productions des pays voisins inondent le marché libanais. Quant aux exploitations de taille moyenne, une combinaison entre les cultures céréalières subventionnées par l'État et les cultures maraîchères en rotation avec les céréales peut assurer un revenu moyen suffisant pour faire vivre une famille. Les grandes exploitations, enfin, ne rencontrent pas tellement de difficultés après la reconversion car leur structure permet de s'adapter facilement aux changements, mais leurs revenus seront à la baisse.

La reconversion des cultures illicites ne devrait pas être limitée à une question de revenu. La difficulté réside bien plus dans la promotion des systèmes de production agricole adaptés et accompagnés de services de vulgarisation accessibles et fonctionnels.

Si les cultures de reconversion sont pratiquées comme nous l'avons supposé, certains facteurs d'accompagnement sont nécessaires, telle la mise en place d'un système de crédit qui accorde des prêts à moyen et long termes aux agriculteurs, à des taux d'intérêts relativement bas. Nous pensons que les coopératives d'utilisation en commun de matériels agricoles (Cuma) sont nécessaires, vu le manque de ces dernières dans notre zone d'étude.

La reconversion doit être accompagnée d'une amélioration des services d'infrastructures (routes agricoles, canaux d'irrigation, etc.), ainsi que des

services sociaux et sanitaires. Par exemple, il faut assurer aux agriculteurs l'accès à la sécurité sociale et à l'hospitalisation. Au Liban, les agriculteurs ne sont pas assurés.

Pour conclure, les moyens mis en place pour l'éradication sont efficaces. En effet, les surfaces cultivées en cannabis et en pavot, qui ont atteint 16 000 hectares en 1990, ne dépassaient pas les 100 hectares en 1993. Mais en ce qui concerne les agriculteurs, plusieurs questions se posent : *quelles sont les stratégies futures des agriculteurs face à cette éradication forcée ? Quel est l'avenir de l'agriculture libanaise en général et celui de la Béqaa en particulier après l'éradication des cultures illicites et face à la concurrence des pays voisins ?*

En 2001, la réponse à ces questions est claire, pour des raisons déjà évoquées : *on ne peut pas substituer aux cultures illicites des cultures vivrières avec des fonds insuffisants, ce qui explique le retour du haschisch dans la plaine de la Béqaa.*

# Références

*Alternatives des cultures tropicales et illicites*, 1989 – Campagne européenne d'information sur la drogue, rapport du séminaire de Bruxelles, 2-4 octobre 1989, Bruxelles, Cota, 135 p.

BAALBAKY A., 1994 – *Essai de développement rural et de la société locale au Liban*. Beyrouth, El Faraby, 232 p. (en arabe).

BANQUE DU LIBAN, 1996 – *Rapport annuel*, 166 p. (en arabe).

DARWICH S., 1997 – *La reconversion des cultures illicites au Liban, cas de la région de Baalbek-Hermel-Béqaa*. Thèse de Master of Science, Montpellier, Ciheam-IAM, 170 p.

DARWICH S., 2000 – « Agricultures familiales et développement rural au Liban ». In : *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*, Paris, Karthala-Ciheam : 347-395.

DARWICH S., 2001 – « La plaine de la Béqaa : des cultures illicites aux cultures vivrières ». In : *Milieu rural, agriculture familiale : itinéraires méditerranéens*, Montpellier, Ciheam-IAM-Rafac : 345-371.

FAO, RÉPUBLIQUE LIBANAISE (ministère de l'Agriculture), 1997 – *Enquête village, recensement agricole*.

FAO, RÉPUBLIQUE LIBANAISE (ministère de l'Agriculture), 2000 – *Résultats globaux du recensement agricole*, 122 p.

GOUVERNEMENT LIBANAIS, 1995 – « Développement rural intégré de la région de Baalbek-Hermel : consolider l'éradication des cultures illicites par un développement humain durable ». Communication à la conférence internationale des donateurs, Paris, 100 p.

LABAKI B., 1985 – Émigration et guerres : leur impact sur le développement au Liban. *Plus*, 3 : 19-30.

LABAKI B., 1989 – L'émigration externe. *Maghreb-Machrek*, juillet-août-septembre, 125 : 40-52.

MAKHOLOUF H., 1994 – *Culture et trafic de drogue au Liban*. Paris, L'Harmattan, 206 p.

MOUSSAOUI A., 1985 – *La région de Baalbek-Hermel et la culture du haschich*. Thèse de doctorat, université des sciences et techniques, Lille, 241 p.

PHOCAS C.L., 1993 – *Baalbek-Hermel Area Integrated Rural Development Programme*. Beirut, UNDP & UNDCP, 176 p. (Project of the Government of Lebanon, Preparatory Assistance LEB/92/016/A/01/31).

RÉPUBLIQUE LIBANAISE, 1961 – *Besoins et possibilités de développement du Liban : étude préliminaire*. Beyrouth, mission Irfed, tome 1, 365 p., tome 2, 508 p.

RÉPUBLIQUE LIBANAISE (Administration centrale de la statistique), 1997 – Conditions de vie des ménages dans la région de Baalbek-Hermel en 1997. *Études statistiques*, n° 7, 257 p.

RÉPUBLIQUE LIBANAISE (Administration centrale de la statistique), 1998 – Conditions de vie des ménages en 1997. *Études statistiques*, n° 9, 257 p.

SAADÉ R., 1982 – *Réalités de l'agriculture libanaise*. Beyrouth.

SAADÉ R. 1992 – *39<sup>e</sup> rapport annuel sur la production agricole libanaise en 1991*. Beyrouth, Centre de recherches et d'études agricoles au Liban, 62 p. (en arabe).

TOHME J., 1989 – « Quand la drogue se transforme en trésor de guerre : le cas du Liban ». In : *Alternatives des cultures tropicales et illicites*, Bruxelles, Cota : 57-60, (rapport du séminaire de Bruxelles, 2-4 octobre 1989).

YAGHI M., 1983 – *Étude socio-économique de la culture de haschisch à Baalbek-Hermel entre 1975 et 1982*. Mémoire de fin d'études, université libanaise, Institut de sociologie, Section IV, Zahlé, 82 p. (en arabe).

latitudes 23

# Environnement et sociétés rurales en mutation

Approches alternatives

Éditeurs scientifiques

Michel Picouet, Mongi Sghaier, Didier Genin,  
Ali Abaab, Henri Guillaume, Mohamed Elloumi

**IRD**  
Éditions

# Sommaire

Préface .....	9
Introduction .....	11

## **POPULATIONS RURALES ET ENVIRONNEMENT : THÉORIES, CONCEPTS ET MÉTHODOLOGIES**

Le renouvellement des théories population-environnement .....	17
<i>Michel PICOUET, Stanislas BOISSAU, Bernard BRUN, Bruno ROMAGNY, Georges ROSSI, Mongi SGHAIER et Jacques WEBER</i>	
Dynamique des populations et évolution des milieux naturels en Tunisie .....	45
<i>Mongi SGHAIER et Michel PICOUET</i>	
Modes de représentation des stratégies familiales en milieu rural. Une approche méthodologique .....	63
<i>Didier GENIN, Mohamed ELLOUMI et Michel PICOUET</i>	
L'apport des indicateurs dans l'étude des relations population-environnement en Tunisie .....	79
<i>Frédéric SANDRON et Mongi SGHAIER</i>	
La spatialisation dans l'étude des relations population-environnement en Tunisie .....	89
<i>Vincent SIMONNEAUX</i>	
Les bio-indicateurs du fonctionnement et du changement du milieu rural ....	101
<i>Roger PONTANIER</i>	

## **ESPACES AGRAIRES ET SOCIÉTÉS RURALES EN MOUVEMENT : DES RÉFLEXIVITÉS INTERROMPUES ?**

Les relations entre environnement et sociétés rurales au niveau local. Dépasser l'incomplétude des sens .....	121
<i>Didier GENIN et Mohamed ELLOUMI</i>	
Changements sociaux et implications environnementales dans la haute vallée du Choapa, Chili .....	151
<i>Didier DUBROEUCQ et Patrick LIVEAIS</i>	
Le parc national des Cévennes. La population rurale à l'épreuve de la gestion des milieux ouverts .....	165
<i>Capucine CROSNIER et Christelle GRANGER</i>	
Dynamique et gestion paysanne des parcs agroforestiers dans le bassin arachidier (Sénégal) .....	185
<i>Astou SÈNE</i>	

Les oasis du Jérid, des ressources naturelles et idéelles .....	201
<i>Vincent BATTESTI</i>	
Stratégies paysannes et systèmes « exploitation-famille » dans le Nord-Ouest tunisien .....	215
<i>Laurent AUCLAIR, Mohamed ELLOUMI, Didier GENIN et Michel PICOUET</i>	
Stratégies d'adaptation et reproduction des systèmes agraires en région semi-aride du Chili .....	235
<i>Philippe HAMELIN et Nicolas d'ANDRÉA</i>	
Agriculture et émigration dans les stratégies productives des <i>jbalia</i> du Sud-Est tunisien .....	247
<i>Noureddine NASR</i>	
 <b>ENJEUX SUR LES RESSOURCES ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RURAL</b>	
Entre local et global. Pluralité d'acteurs, complexité d'intervention dans la gestion des ressources et le développement rural .....	261
<i>Ali ABAAB et Henri GUILLAUME</i>	
La gestion d'un milieu forestier. Entre intervention publique et stratégies paysannes (la Kroumirie, Tunisie) .....	291
<i>Laurent AUCLAIR et Jean GARDIN</i>	
Société locale et État face aux limites de la ressource eau (Nefzaoua, Sud-Ouest tunisien) .....	307
<i>Joëlle BROCHIER-PUIG</i>	
Enjeux de reconversion rurale dans la Béqaa (Liban). Politiques publiques et cultures illicites .....	323
<i>Salem DARWICH</i>	
Politiques de développement agropastoral au Maghreb. Enseignements pour de nouvelles problématiques de recherche-développement ? .....	341
<i>Ali ABAAB et Didier GENIN</i>	
Problématique scientifique, gestion environnementale et politiques de développement rural .....	359
<i>Pierre CAMPAGNE</i>	
Conclusion .....	383
Sigles .....	388
Résumé .....	389
<i>Summary</i> .....	391